

Comité GATS du CCBE

Délégué : Michel Benichou

Experts : B. Buchman, B. Chambel, D. Voillemot

BILAN 2006

§ Suivi des négociations GATS, invitation de la Commission européenne

§ Commentaires concernant l'accord EU-ABA sur les règles modèles en matière disciplinaire

§ Commentaires concernant les activités IBA : concernant les principes essentiels sur l'établissement et la réglementation des avocats étrangers de l'IBA

PERSPECTIVES 2007

§ Suivi des négociations GATS en cas de reprise

§ Adoption de l'accord EU-ABA sur les règles modèles en matière disciplinaire (discussion politique à Vienne)

§ Commentaires concernant les principes essentiels sur l'établissement et la réglementation des avocats étrangers de l'IBA

Date du prochain comité : à Vienne ?

[Comité GATS – Président Hans-Jürgen Hellwig](#)

[- Louis-Bernard Buchman, expert – Michel Benichou – Bernard Chambel](#)

Le comité a approuvé le PV de sa réunion précédente (du 14/9).

Le point sur l'état atone du cycle de Doha a été rapidement fait, et confirmé par Tomas Baert, de la Commission européenne, qui nous faisait comme à l'accoutumée l'honneur d'être présent.

Du fait de cet encéphalogramme pratiquement plat, la Commission s'intéresse à de possibles Accords de Reconnaissance Mutuelle et s'emploie à obtenir des états-membres un mandat de négociation pour leur compte. Ces ARM pourraient être soit de bloc régional à bloc régional, soit d'état européen à état extra-communautaire, et pour des professions ou industries ciblées. Tomas Baert, questionné, n'a pas souhaité nous en dire plus pour l'instant.

Les travaux de l'IBA ont été évoqués sans enthousiasme et ne semblent pas devoir progresser dans un avenir proche.

Les contacts avec l'ABA sont maintenus et pourraient déboucher sur un premier projet de texte d'accord transatlantique sur la discipline des avocats bi-inscrits, qui sera ensuite discuté au niveau politique.

Le comité se réunira très probablement lors du prochain comité permanent à Vienne en février 2007.